Trente-cinquième Année. — N° 208 UN NUMERO : 15 CENTIMES DIMANCHE 27 JUILLET 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C°, place de la Bourse, 8 et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 26 JUILLET 1890

PLUS DE POLITIQUE

Sous la Restauration, de Lamennais dénonça avec éloquence le mal alors régnant : l'indifférence en matière religieuse.

Nous aurions besoin aujourd'hui d'une plume comme la sienne pour nous arracher à l'indifférence politique.

Rien ne nous intéresse plus de ce qui se passe chez nous et autour de nous. Nos *gouvernants peuvent faire tout ce qu'ils* veulent, sans craindre de rencontrer le plus petit obstacle dans l'opinion publique. Tout le monde se désintéresse des affaires du pays, pour s'occuper exclusivement des siennes.

A vrai dire, il n'y a plus d'opinion. Il y a des journaux, il est vrai; mais M. Rouvier a pu dire l'autre jour à la tribune, sans qu'aucune protestation s'élève dans la presse, que le journalisme était devenu une industrie, comme l'imprimerie ou la cordonnerie.

Et, en effet, le journal aujourd'hui s'occupe avant tout de développer son tirage et d'augmenter ses revenus. Pour cela, il doit chercher à plaire à ses lecteurs, en leur donnant beaucoup de nouvelles et en leur faisant une politique édulcorée. Les plus honnêtes parmi les journalistes, sont ceux qui, ne sacrifiant rien des doctrines, quant au fond, savent les présenter à leur public sous une forme modérée, acceptable pour la masse; mais les journaux de doctrine sont comme les hommes à thèse, souvent gênants.

Or, à cette heure, on écarte tout ce qui peut préoccuper ou assombrir la pensée.

On nous a fait autrefois de bien beaux tableaux des peuples libres et des luttes fécondes de la liberté. Nous pouvons nous convaincre aujourd'hui que les morceaux d'éloquence n'ont leur place que dans les recueils de littérature. Ce peuple « libre » qu'on appelle le peuple français, se divise en deux parties ; d'un coté, les satisfaits et les repus, qui se gavent des jouissances du pouvoir; et d'un autre coté, les vaincus, les résignés qui laissent faire et qui cherchent dans l'indifférence la plus absolue une consolation à leur défaite.

On discute le budget, la fortune publique du pays : qui s'en soucie ?

On prépare une nouvelle organisation de l'enseignement universitaire : qui s'y intéresse ?

La laïcisation de l'enseignement primaire, c'est-à-dire le triomphe de l'enseignement athée, sera achevée dans un an. Personne n'y pense.

Les emprunts continuent, les impôts augmentent, le gaspillage s'étale naïvement sous nos yeux, la dette publique devient de plus en plus effrayante : Qu'importe, pourvu que la Bourse monte ? Et la Bourse monte en effet, grâce à l'affluence de l'argent qui ne sait où se placer; grâce aussi, grâce surtout à la spéculation, à l'agiotage auquel tout le monde se livre plus ou moins, à commencer par le gouvernement.

On vit au jour le jour, comme des gens qui savent que cela ne durera pas, que cela ne peut pas durer, mais qui veulent au moins tirer les profits de la situation, *pendant que c'est possible.*

Au milieu de l'agitation générale, on cherche en vain une pensée directrice, un plan, un but. Où allons-nous ? Personne n'en sait rien.

Le gouvernement n'a qu'une idée : durer le plus possible en s'accommodant de tout. Les Chambres ont exactement la même pensée : durer le plus possible en s'accommodant de n'importe quel ministère ; et le public en dit autant.

Voilà pour l'intérieur; quant à la politique extérieure, il n'en faut parler que pour mémoire. La seule chose qui pourrait réellement nous déranger dans l'état d'apathie où nous croupissons, c'est la guerre; or, la guerre, personne n'y croit, parce que personne ne la veut.

Nous nous désintéressons absolument de ce qui se passe en Europe et dans le monde. L'isolement dans lequel la France vit nous a d'abord inquiétés; mais nous avons fini par nous persuader que cet isolement, en nous évitant des froissements avec les autres nations, nous sert et nous protège.

Aussi M. Ribot peut continuer à l'aise sa « conversation » avec l'Angleterre. Zanzibar ne préoccupe guère nos fougueux patriotes. De temps en temps une phrase ronflante sur les provinces-sœurs ou une couronne devant la statue de Strasbourg, et le patriotisme est satisfait !

M. Renan, qui est bien le philosophe de notre époque, a exprimé quelque part cette haute pensée: qu'il faisait bon vivre chez les peuples sceptiques et décadents. Il se proclame heureux, et il doit l'être en effet, car nous sommes sceptiques et décadents jusqu'à la décomposition !

Et pourtant, soyons juste : au milieu de cet abaissement, de cet abrutissement général, nous voyons surgir de tous côtés l'image radieuse de Jeanne d'Arc, c'est-à-dire l'image de la France se relevant par la foi religieuse et par la foi patriotique !

Il ne faut donc pas désespérer : nous traversons une crise pénible, mais passagère.

LES LAINES FRANÇAISES

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur en chef,

» Je crois utile d'appeler votre attention sur une nouvelle et intéressante tentative faite par les cultivateurs des arrondissements de Vouziers et de Réthel (Ardennes) pour vendre leurs laines à meilleurs prix.

» Sous les auspices du syndicat des agriculteurs du sud des Ardennes, que préside avec tant d'autorité M. le baron de Lado cette, député, le promoteur, à la Chambre, du code rural et de la représentation de l'agriculture, et sur l'initiative de MM. Lamable, de Concy, agriculteur, et vice président de l'association, et divers membres du conseil du syndicat de nombreux éleveurs se sont associés pour mettre en commun et vendre leurs laines par l'intermédiaire du Syndicat.

» Les laines n'ont pas été livrées comme les années précédentes aux négociants de Reims. Elles ont été poignées et triées par les commissaires du syndicat ne prélevant d'autres frais que ceux de leurs modestes dépenses et d'un tant pour cent très réduit pour les charges de l'association. Trois courtiers en laines de Reims et de Réthel ont aidé les commissaires du Syndicat dans leur tâche. Deux de ces courtiers ont été chargés d'expertiser les produits, le troisième est commis à la vente.

» L'expertise a été faite sans difficulté. Il a été établi, aux cours du jour, différents prix par kilo, selon la qualité pour la laine lavée à fond, c'est-à-dire dégraissée à chaud et complétement débarrassée de ses impuretés. Ces prix du reste ne servent que de point de départ et seront probablement modifiés après la fin des opérations.

» La pesée et l'emballage ont suivi l'expertise ; puis les laines ont été expédiées sans retard au peigneur à façon qui les a transformées en peigné et en déchet de peigné.

» Aussitôt l'expédition des laines, le syndicat a délivré aux éleveurs un reçu extrait d'un livre à souche; cette pièce leur a servi à toucher un à-compte de quatre cinquièmes de la valeur à laquelle ont été provisoirement estimées les laines.

» Le cinquième restant a été réservé en vue de la possibilité d'une baisse survenant avant que les produits peignés n'aient été vendus, et aussi pour indemniser la société des frais d'expertise, d'intérêt d'argent, de façon, de triage et de peignage, frais d'ailleurs réduits à leur plus simple expression.

» Les laines ont été triées chez le peigneur qui a prêté au Syndicat ses magasins et son matériel. Le peigné terminé, les déchets ont été vendus le plus cher possible. Le peigné et la blousse ont été ensuite préparés pour les livrer au placeur.

» Quant à la vente définitive, le Syndicat ne l'opérera qu'à la reprise des affaires sur laquelle on compte pour *septembre ou octobre. L'estimation* ayant été basée sur les cours en baisse actuels, les prix se trouvant déjà notablement améliorés et le seront encore. Le cultivateur est donc certain de trouver autant que possible un bon prix pour ses laines.

» Le bénéfice résultant de l'opération sera partagé entre les syndiqués au prorata des quantités livrées et de l'estimation première de leurs laines.

» Quoi qu'il en doive arriver, l'éleveur sait qu'au moment où sa laine travaillée sera rendue, elle obtiendra son plus haut prix industriel. Il n'aura plus la crainte de l'avoir abandonné à trop bon compte, d'avoir été exploité par un trop grand nombre d'intermédiaires sachant acheter en baisse et n'étant mettant jamais l'agriculteur à profiter des hausses exceptionnelles qui se produisent parfois.

» *Cet essai est nouveau et méritait d'être signalé.* A cette heure, le peigneur de Reims a reçu plus de douze mille toisons, chiffre remarquable pour un début, mais qui sera double ou triple l'année prochaine. Enfin les syndiqués ont la certitude de tirer de leurs laines un profit supérieur à celui qui leur en serait revenu, s'ils les avaient vendues aux courtiers.

» Déjà, en vue d'opérations plus importantes, le syndicat se propose à faire mieux encore. En 1891, les éleveurs seront invités à tondre *en suint* et non plus *en lavé* sur le dos du mouton. La tonte sera avancée de trois semaines, le cultivateur y gagnera les frais de lavage et l'intérêt de son argent, la vente se faisant plus tôt. En outre, il n'aura plus à craindre pour ces animaux les risques du lavage par le mauvais temps.

» Les laines *en suint* seront expertisées de la même manière que cette année et un fort à-compte sera versé au cultivateur ; puis les laines seront expédiées aux magasins généraux de Reims, où le syndicat se mettra en vente publique dans la huitaine de leur arrivée.

» Dans tous les cas, dès cette année, la première tentative des administrateurs du syndicat a déjà produit des effets très appréciables. Les courtiers qui comptaient opérer avec une baisse marquée sur les cotes de l'année dernière, se sont vus obligés de payer des prix s'en rapprochant. Ils ont pu voir que, grâce aux associations syndicales, les cultivateurs n'étaient plus à leur merci et que, s'ils savent produire de bonne laine, ils pourront à l'avenir, avec la force que donne l'union, en tirer le meilleur parti possible.

» Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, etc.

» LOUIS CLERC,
Ancien élève de Grignon,
Vice-Président du Syndicat du sud des Ardennes.

LES DRAMES DE LA MISÈRE

L'émotion causée par l'horrible suicide en commun de la rue d'Avron n'est pas encore calmée.

Un malheureux père et une mère infortunée qui, malgré leur volonté de travailler, ne peuvent arriver à gagner leur pain et à donner à leurs six enfants maigres et blêmes de faim, la nourriture pour durer encore un jour ! Deux désespérés qui envoient la plus chère de leurs enfants, l'aînée, jolie encore malgré la misère noire et la faim dévorante, chercher le charbon d'où doit sortir la mort, parmi les banalités folles et les joies avinées d'un 14 juillet ! Ces huit misérables qui s'enferment avec toutes les précautions du propos délibéré dans la chambre mortuaire, et qui s'aligneut, encore vivants, comme des cadavres au cimetière ! Le père allumant le réchaud mortel pour arracher les siens à la misère intolérable de la vie ! Les derniers baisers navrants des parents à ces chers petits qu'il faut tuer pour qu'ils souffrent moins, ces adieux déchirants, la fumée envahissant la pièce, les derniers au revoir, il a fallu toute cette scène atroce pour éveiller la sensibilité du public et lui faire toucher le mal du doigt.

Avant, pendant, depuis, d'autres suicides,—que d'autres encore suivront hélas ! — ont eu lieu ; mais on ne les remarque pas : ils n'ont pas cette apparence de drame de la rue d'Avron.

Et cependant, qu'ils sont nombreux et terribles les suicides de la misère !

Hier encore, c'était la mort volontaire d'une femme et de sa fille qui fuyaient les tortures de la faim !

Et peut-être au moment où j'écris ces lignes, peut-être encore se déroule-t-il quelque drame du désespoir, dans quelque taudis involontaire.

— Que voulez-vous y faire ? disent les uns.

— C'est la faute au gouvernement, ajoutent les autres.

Et ce qu'il y a de curieux, c'est que ceux qui accusent de la sorte le gouvernement, sont pour la plupart d'excellents opportunistes.

— Qu'est-ce que l'assistance publique à Paris fait de ses quarante millions, s'écrient-ils ?

Sans doute, ils oublient que l'assistance publique à Paris, ayant besoin de beaucoup plus d'argent qu'autrefois, depuis qu'on a chassé les sœurs, doit restreindre, par suite, son budget des pauvres.

Mais je n'insisterai pas sur ce point, et quelque « affreux réactionnaire » que je sois, je ne dirai pas tant de mal du gouvernement que mes confrères républicains.

Il n'est pas en effet toujours facile de deviner partout la misère qui se cache. Cela est bon pour les sœurs de charité, et encore leur échappe-t-il bien des maux qu'elles ne peuvent découvrir. Toujours est-il que le gouvernement ne peut savoir ce qui se passe chez chacun de nous, et qu'il est ridicule de toujours s'adresser à lui, comme responsable de la pluie et du beau temps.

La cause de toutes ces misères dont nous souffrons, la cause de ces drames horribles de la faim, il faut le dire tout haut, c'est la révolution, la révolution le jour où elle abolit le droit à l'association.

Je vois bondir d'ici tous nos modernes politiciens. Dès qu'on parle de la révolution, les passions politiques sont déchaînées, et il est impossible de reconnaître ce qu'elle a fait de bien et ce qu'elle a fait de mal, sans soulever, de part et d'autre, d'énormes préjugés.

Pour ceux-ci la révolution a guéri tous les maux, et, pour ceux-là, elle les a tous enfantés.

Impossible de reconnaître la vérité et de dire ce qu'il en est, sans s'attirer les blâmes de ceux-ci et les injures de ceux-là !

Quelle curieuse maladie que la politique, qui vous défend de voir le blanc où est le blanc et le noir où est le noir !

Ne nous en inquiétons nullement et disons ce qui est.

Or, ce qui est, le voici :

La Révolution nous a donné la liberté politique en principe, mais, en même temps, elle nous a enlevé la liberté d'assurer notre existence.

L'individualisme créé par elle sur les ruines de l'association professionnelle, est cause d'une foule de misères.

Sans doute, la corporation était à réformer — bien moins qu'on ne l'a dit cependant — mais le mal a été de l'abolir.

Naturellement les politiciens du jour, qui veulent faire croire au peuple qu'il est heureux malgré les misères qu'il endure, poussent des cris à de semblables affirmations.

Je les renverrai tranquillement à l'étude des documents de l'époque, déposés à la Bibliothèque Nationale et aux Archives de Paris en particulier, ou, tout au moins, à la lecture des ouvrages les plus sérieux sur les anciennes corporations, notamment les suivants : *Les Corporations de métiers*, par Hippolyte Blanc *Les Corporations d'arts et métiers*, par Hubert Valleroux, *Les Confréries ouvrières*, par le R. P. Clair; *Le livre des métiers*, d'Etienne Boileau, et une vingtaine d'autres ouvrages du même genre.

Alors, ils verront que la politique et l'esprit de parti ont fait dire bien des sottises.

Et ils seront obligés d'avouer que ces drames affreux de la misère, auxquels nous assistons presque quotidiennement, étaient à peu près impossibles avant 1789.

Car alors florissaient l'assistance mutuelle des corporations et ce qu'on a si bien appelé la famille professionnelle.

Chacun était soutenu par sa corporation, dans sa misère, dans ses maladies, dans sa vieillesse.

Et les bienfaits de l'association s'étendaient aux veuves, aux enfants, même aux étrangers.

Et notez que je ne parle pas de la charité volontaire, qui est toujours nécessairement variable, mais de la charité obligatoire.

Car la corporation s'engageait à soutenir ses membres dans toutes leurs infortunes.

Voulez vous des exemples, des exemples tirés des documents authentiques, et contre lesquels les phrases ne feront rien ?

A Tours, tous les maîtres de la ville et de la banlieue étaient tenus de donner de l'argent au compagnon étranger malade.

A Toulouse, la confrère ménétrier pauvre ou malade était aidé sur les deniers de la caisse commune. Tombait-il en taillite, on lui avançait la somme nécessaire. Infirme, on devait l'entretenir jusqu'à sa mort. Et c'était une obligation stricte de la confrérie.

La générosité des secours, encore obligatoires, des orfèvres de Paris pour tous gens du métiers déchus, âgés ou infirmes, était connue de tout le monde.

Les corporations de Provins entretenaient les enfants trouvés aux frais du commun.

Des pensions de retraite étaient établies de toutes parts.

Chez les mineurs du Val-de-Lièvre, en Alsace, il y avait la « Caisse des frères », pour tous les compagnons malheureux.

Et ce ne sont là que des exemples. Il en était de même partout et à toutes les époques avant 1789.

Le progrès, en nous donnant toutes les libertés, nous a donné celle de mourir de faim. XXX.

ENCORE UNE ERREUR JUDICIAIRE

Paris, 25 juillet. — Sous ce titre, un journal signale une nouvelle erreur judiciaire :

« *Cette fois, il ne s'agit plus de Borras.*

» Il n'est bruit dans la presse que d'une méprise dont vient d'être victime un sieur Jacques Wolf, Alsacien de naissance et établi boucher à Huisen-Tey, près d'Alger.

» Ce brave homme, sur le point de se marier, fit demander son casier judiciaire. Au bout d'un certain temps, au lieu du document attendu, il reçut la visite de deux *bons gendarmes, qui lui mirent les* menottes, l'arrêtèrent, malgré ses protestations d'innocence, et le conduisirent à la Flèche.

» Arrivé là, le procureur de la République le fit venir dans son cabinet et le confronta avec un ancien boucher, qui prétendait l'avoir eu pour employé et le faisait poursuivre pour vol.

» Une fois l'accusateur en présence du prisonnier une surprise se produisit :

» — Mais ce n'est pas mon Wolf ! Je ne connais pas celui-là !

» On dut rendre la liberté au malheureux. Le préfet de l'Allier lui donna une feuille de route, valable de Gannat à Marseille, et le ministre de l'intérieur continua la bienveillance en lui octroyant une réquisition de transport de Marseille à Alger aux frais de l'Etat.

» M. Wolf est venu, hier, nous voir à Paris, il n'a pas voulu bénéficier de la gratuité du voyage que lui a offerte l'administration.

» Il va retourner, à ses frais, à Alger, et dans son village où il soupçonne que, perdu dans l'opinion publique, son commerce est à tout jamais ruiné.

» Mais il a tenu à protester, et, fort des pièces dont il est détenteur, il nous a demandé de signaler son cas à nos lecteurs. »

LA SITUATION COMMERCIALE
DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 26 juillet.

Les affaires ont, en général, présenté moins d'animation cette semaine. Nous touchons à une époque de fêtes et de vacances pendant laquelle il est assez rare de constater des mouvements sérieux d'activité.

En fabrique, le mauvais temps a entravé la vente du stock : dernier. Les affaires ont été fort calmes ces jours derniers. L'échantillonnage de draperies pour hommes est terminé : on commence à présenter les types à Paris. Les fabricants ont dû majorer leurs prix de l'année dernière de 10 à 20 centimes à cause de la hausse du coton et de la laine, ce qui rendra probablement les affaires très difficiles. Il s'est fait beaucoup de nouveautés dans les genres draperies ; on travaille maintenant fort activement l'échantillonnage pour la confection de dames.

Dans le commerce de laines, les transactions ont été assez restreintes, les consommateurs limitant leurs achats à leurs besoins immédiats. Il n'y a pas de changement dans les cours qui tendent, pour les peignés d'Australie, à se niveler avec les prix pratiqués aux ventes de Londres dont la clôture s'est faite, comme on le sait, en hausse sur les cours d'ouverture. Pour les peignés de Buenos-Ayres, ils suivent le terme qui a présenté peu de fluctuations cette semaine.

NOUVELLES DU JOUR

Les quatre contributions

Paris, 25 juillet. — Après une séance qui n'a pas duré moins de quatre heures, la commission sénatoriale des finances a repoussé, ainsi que nous l'avions fait prévoir, le système de l'impôt de quotité.

Elle est revenue au système de la répartition en laissant les conseils généraux libres de tenir compte ou non dans leur travail de répartition du *contingent des nouvelles évaluations en prenant* pour base de revenu imposable, le taux de 3 0/0.

L'amendement de M. Léon Say, qui dégrève les cotes inférieures à 50 francs, a été repoussé.

La commission rédigera demain les articles devant remplacer ceux votés par la Chambre, et entendra le gouvernement soit demain soit lundi.

Il ressort de tout cela que la discussion en séance publique se trouve sérieusement retardée. On avait pu espérer un moment que le rapport pourrait être déposé lundi; dans l'état actuel de la situation cela ne pourra se faire avant jeudi.

Le Sénat ne discutera pas avant samedi 2 août. Cette discussion ne durera pas longtemps ; certains membres de la commission pensent que la Chambre ne fera aucune difficulté pour admettre l'impôt de répartition qu'elle n'a repoussé qu'à une très faible majorité.

Au début de la séance la commission avait entendu MM. Emmanuel Arène et de Casabianca, qui demandent que les contributions soient graduées d'année en année pour la cote, au lieu d'être appliquées à leur taux normal dès la première année.

La marine anglaise

Paris, 25 juillet. — Les avaries de machines ne sont pas particulières à notre marine; la mobilisation anglaise est à peine commencée que, déjà, trois bâtiments ont besoin de réparations, savoir : deux torpilleurs et le croiseur de 2e classe *le Chames* qui, pendant son essai préparatoire à Devonport, a cassé la bielle de sa pompe de circulation, avarie qui immobilise ce croiseur pendant quelques jours.

L'incident de Nice

Paris, 25 juillet. — Le *Penfiero*, journal de Nice, avait annoncé, le 15 juillet, qu'un incident s'était produit, au cours duquel le drapeau italien avait été insulté.

Menacé de poursuites, et même de se voir appliquer le texte relatif aux manœuvres susceptibles d'amener la guerre avec un pays étranger, le *Penfiero* vient de reconnaître que son récit était faux.

Le *Courrier du Soir* dit que cet aveu lui évitera les poursuites en question.

L'affaire Oberg

Paris, 25 juillet. — Le *Courrier du Soir* enregistre un bruit qui court dans le monde parlementaire, et d'après lequel, une question serait adressée au sous-secrétariat des colonies au sujet de l'affaire Oberg.

L'organe officieux ajoute que la question viserait spécialement les complaisances coupables de certains journaux à l'égard du Colon suédois récemment condamné à mort par la cour de Hanoï pour avoir vendu secrètement des armes et des munitions de guerre aux pirates du Tonkin.

Guillaume II en Belgique

Bruxelles, 25 juillet. — On confirme que l'empereur d'Allemagne, arrivant à Ostende le 2 août, sera reçu par le roi des belges.

Des préparatifs sont commencés en vue de la réception; l'empereur se rendra d'Ostende à Anvers.

L'escadre

Cherbourg, 25 juillet — L'escadre venant de St-Vaast est entrée en rade à trois heures et demie en ligne de file, le *Formidable* en tête ; a deux milles au large le *Buffle* sur lequel est le ministre de la marine est salué de vingt-un coups de canon par le vaisseau amiral.

Le *Buffle* prend la tête et stoppe à l'entrée de la passe ouest, chaque bâtiment en passant rend les honneurs, la foule est énorme; l'ambassadeur de Russie attendait l'escadre dans une embarcation en rade.

M. Barbey et l'amiral Lespès se sont rendus à bord du *Formidable*.

Ce soir à neuf heures branlebas général de combat, la ville est pavoisée.

L'Allemagne et le sultan de Zanzibar

Berlin, 25 juillet. — *On dit que de grandes difficultés* existent entre le gouvernement allemand et le sultan de Zanzibar.

Le cabinet anglais, qui s'est engagé par le traité anglo-allemand à user de toute son influence pour amener le sultan à accéder au désir de l'Allemagne va être obligé d'intervenir.

La guerre déclarée par la République de Guatemala à la République de San Salvador.

Rome, 25 juillet. — Les journaux publient la dépêche suivante :

« La République de Guatemala a déclaré aujourd'hui la guerre à la République de San Salvador. »

A la Chambre des communes

Londres, 25 juillet. — A la Chambre des communes, M. Camphell demande si les officiers de la marine anglaise qui se trouvent sur les cotes de Terre-Neuve agissent en vertu des instructions du gouvernement.

2° S'il est exact que le capitaine Walker a levé l'embargo sur l'usine de conserves de homard de Baird et doit de ce fait payer des dommages-intérêts ;

3° Si la loi, qui autorise le gouvernement à exécuter le traité de Versailles, est abrogée.

4. Si le gouvernement est incapable d'exécuter le *modus vivendi*.

Sir Fergusson répond que les officiers agissent en vertu des ordres du gouvernement et que le cabinet n'a aucune connaissance du fait imputé à M. Walker; et en ce qui concerne la 3e question que l'effet de la loi de 1783 a été prorogé par les guerres suivantes entre la France et l'Angleterre.

Les droits des pêcheries françaises sont maintenant réglés par le traité de 1814.

Enfin le gouvernement ne se trouve nullement dans l'impossibilité d'exécuter le *modus vivendi*.

BOURSE DE PARIS
du samedi 26 juillet
(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
92 85	3 0/0.	92 80	92 875	92 625
107 20	4 1/2 0/0 1883..	107 10	107 15	106 85
94 35	Italien 5 0/0...	94 05	94 15	94 075
18 40	Turc 4 0/0..	18 20	18 20	18 20
487 50	Egypte 6 0/0	487 10	487 81	487 50
75 1/32	Extérieure 4 0/0..	75 1/32	75 1/32	75 1/32
89 3/16	Hongrois 4 0/0	89 1/8	89 ..	89 ..
61 3/8	Portugais 3 0/0..	61 3/16	..	61 3/4
96 3/8	Consolidés anglais..	96 5/16	96 7/16	96 1/4
97 3/16	Russe 1889	97 1/8	97 1/16	97 3/16
97 1/8	Russe 1889...	97 1/8	97 1/16	97 1/8
.. ./.	Russe 1890.	../..	../..	.. ./.
	Sociétés de crédit			
4130 ..	Banque de France..	4130 ..	4135 ..	4140 ..
608 75	Banque d'Escompte...	608 75	608 75	608 75
810 ..	Banque de Paris.....	810 ..	811 25	810 ..
1245 ..	Crédit Foncier.....	1245 ..	1245 ..	1245 ..
490 ..	Crédit Mobilier.	490 ..	490 ..	491 25
755 ..	Crédit Lyonnais...	755 ..	757 50	757 50
687 50	Banque Ottomane....	685 05	690 ..	690 ..
	Chemins de fer			
1824 25	Nord.....	1825 ..	1824 25	1827 50
1431 50	Paris-Lyon-Méditer....	1432 50	1431 25	1435 ..
.. ..	Orléans.....	.....	.....	1260 25
565 ..	Autrichiens.....	564 75	566 ..	566 25
263 75	Lombards.....	263 75	264 75	262 25
256 25	Nord Espagne.....	256 25	257 50	255 25
318 75	Saragosse...	317 50	317 50	318 75
	Valeurs diverses			
1362 50	Gaz Parisien.....	1360 ..	1360 ..	1360 ..
48 75	Métaux..	48 50	48 75	48 75
43 75	Panama.....	45 ..	44 375	43 75
2328 75	Suez.....	2322 50	2325 ..	2320 00
	Mines			
... ..	Rio-Tinto.....	580 625	581 25	580 ..
146 25	Tharsis.....	146 25	146 25	146 25
... ..	de Beers.....	... ..	... ..	... ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
du 26 juillet 1890

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
92 85 -/-	3 0/0	92 75 1/2
94 90 -/-	3 0/0 amortissable	94 85 -/-
107 25 -/-	4 1/2 0/0 1883	107 05 -/-

BOURSE DE LILLE
du samedi 26 juillet
PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	110 ..	119 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	... ..	128 ..
Lille 1865, remboursable à 500 fr.	... ..	500 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... ..	511 25
Lille 1884, obligations de 400 fr., 500 payés	408 50	408 50
Lille 1887	... ..	395 ..
Armentières 1886.	... ..	396 50
Armentières 1879..	... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans..	... ..	45 50
Tourcoing 1878.	... ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	103 50
Département du Nord.	105 25	106 25
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)...	... ..	570 ..
» » (.ct. nouv.	... ..	1135 ..
Caisse de Roubaix (Decroix, Verley et Cie)	... ..	600 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et C° (act. anc.)	... ..	75 ..
» » (act. nouv.), 250 fr. p.	... ..	275 ..
Caisse Platel et Cie	... ..	305 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	... ..	105 ..
Crédit du Nord, action 500 fr, 125 payés	... ..	410 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr.	... ..	1155 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	720 ..
Le Nord, assur., act. 1 000 fr., 250 payés	2250 ..	1375 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	... ..	455 ..
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	... ..	200 50
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	... ..	500 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix.	... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. us. Grassin) 500 fr.	... ..	150 ..
Tramways du Départem. du Nord (ex-c., 7)	... ..	25 ..
Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie.	... ..	512 ..
Delgutte et Cie...	... ..	520 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t.p.	... ..	2005 ..
Biache-Saint-Vaast..	... ..	3000 ..
Denain et Anzin.	... ..	310 ..
Obligations Nord.	... ..	580 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	... ..	407 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	220 ..
Gaz Wazemmes (1 à 2.000) remb. à 500 fr.	... ..	515 ..
Chemins de fer économiques du Nord....	... ..	488 ..

CHARBONNAGES

	ACTIONS	Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	16750	16750 ..
Anzin 1000 de denier	6000	6000 ..
Béthune 1831	...	617 ..
Béthune 1867	...	421 25
Bruay (Pas-de-Calais)	...	13 45
Bully-Grenay le 6e	2845	2845 ..
Carvin	...	1715 ..
Courrières	...	47000 ..
Campagnac	...	240 ..
Crespin	...	230 ..
Douchy	...	4105 ..
Douaisienne (act. libérée) 500 fr.	...	235 ..
Dourges	...	11502 50
Escarpelle (Nord)	3025	3045 ..
Epinac	...	460 ..
Ferfay (Société anonyme)	...	560 ..
Lens	...	27000 ..
Liévin	9100	9100 ..
Ostricourt	625	625 ..
Meurchin	4005	4005 ..
Marles 500 0/0 part d'ingénieur	...	26500 ..
Drocourt	...	1350 ..
Succy-le-Rouvray	...	2 50
Thivencelles, Fresnes-Midi	...	170 ..
Vicoigne et Nœux	22000	22000 ..

DERNIÈRE HEURE
(De nos correspondants particuliers et par FILSPECIAL)

Une souscription du tsar

Paris, 26 juillet. — M. de Laboulaye, ambassadeur de France en Russie, vient d'informer, en termes des plus sympathiques, M. Alph. Bertrand, président du Comité Houdon, que le Tsar a daigné souscrire la somme de mille francs, en faveur du monument élevé par l'Association artistique et littéraire de Versailles en l'honneur du célèbre sculpteur.

Comme on le sait, quelques-unes des plus belles œuvres de Houdon sont en Russie, où son talent est aussi admiré qu'en France; il y a là-bas, entre autres chefs d'œuvre, la « Diane », le buste de l'impératrice Catherine, etc.

L'inauguration de la statue à laquelle travaille activement Tony-Noël aura lieu au printemps prochain.

La situation au Chili

Paris, 26 juillet. — Une dépêche venue de Valparaiso ces jours-ci, et publiée par divers journaux parisiens, annonçait que des troubles avaient éclaté au Chili, qu'à Iquique les cuirassés auraient fait feu sur les mutins, et qu'à Valparaiso même, environ 500 grévistes auraient pillé nombre de magasins.

Nous avons été demander à la légation du Chili si ces nouvelles lui avaient été confirmées.

— Pas encore, nous répond le premier secrétaire. Mais il semble que ce ne soit point là des troubles bien graves. Nous avons ce matin même reçu de notre gouvernement d'assez longs télégrammes, nous entretenant seulement des ponts que l'on construit dans le pays. Pas un mot de troubles éventuels. Et lorsque l'on est ainsi tout entier aux améliorations à apporter dans l'intérieur d'un territoire, c'est assurément que l'on se trouve sans crainte en ce qui concerne l'ordre public.

Du reste, nous attendons d'un moment à l'autre des nouvelles que nous avons demandées par le télégraphe. Et dès que nous serons renseignés, nous ferons connaître la vérité. Il faut beaucoup demeurer en garde contre ces télégrammes à surprise. Il existe sur la place de Londres trop de personnes dont les intérêts sont attachés à ce *genre de nouvelles* que l'on ne peut contrôler à l'instant même. Et parmi ceux-ci se trouvent les marchands de salpêtre qui s'approvisionnent au Chili; puis aussi les financiers qui spéculent sur notre 4 1/2 pour cent. Il est certain que les nouvelles, bonnes ou mauvaises, influent considérablement sur les cours et qu'ils en profitent.

Le prince Alexandre

Vienne, 26 juillet. — Le prince de Battenberg vient d'arriver ici pour conférer avec plusieurs diplomates et ministres. On craint que le prince ne veuille sortir de sa réserve, relativement à la Bulgarie. En tous cas, sa présence à Vienne est vivement commentée.

Un caissier infidèle

Genève, 26 juillet. — La police de notre ville vient d'arrêter un nommé Leboan, caissier des chemins de fer algériens, inculpé, sur mandat du procureur de Constantine, de détournements pour plus de 400.000 francs.

Il s'était caché ici sous un faux nom.

La réforme du baccalauréat

Le *Gaulois* publie l'avis de M. Jules Simon, sur la réforme du baccalauréat :

« Ce qu'on reproche surtout au baccalauréat, nous dit M. Jules Simon, et ce que lui ont reproché dernièrement, au Sénat, à propos de l'interpellation de M. Combes, les plus ardents adeptes de l'enseignement spécial, c'est d'être le bouclier de l'enseignement classique, élevé contre les empiètements de l'enseignement secondaire spécial.

» Sur ce dernier point, mon opinion est connue; j'ai eu occasion de la développer au Sénat. Je serais plutôt partisan de l'augmentation de l'enseignement classique, car je pense avec mes amis Berthelot, Bertrand, Pasteur et Janssen, que les lettres anciennes ont une vertu éducative. Leur culture n'est nullement un obstacle aux hautes études scientifiques; vous connaissez aussi bien que moi les noms des grands savants qui furent aussi de grands écrivains.

» Je suis partisan d'une ref